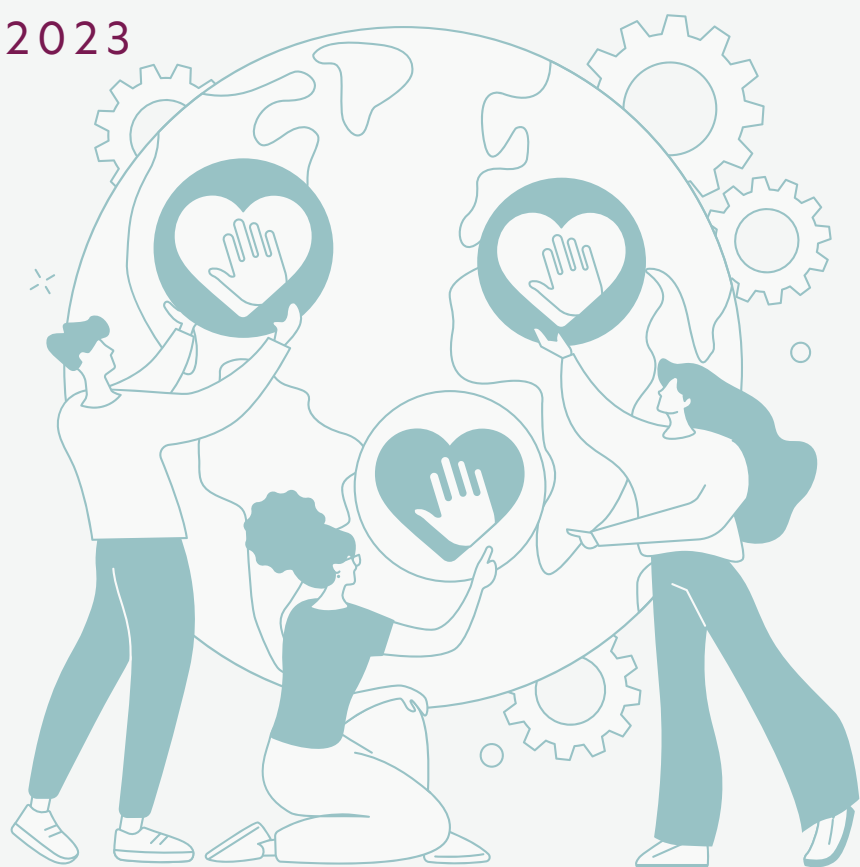




Catalogue de formations FAS Occitanie

2023



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

MAJ 15 06 23



Fédération des acteurs de la solidarité

OCCITANIE

EDITO

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne. La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils. Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante.

La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socioéconomique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ». De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.





Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Les actions d'animation de réseaux

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique. Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions de conseil et d'animation de réseaux ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO

A QUOI SERT UNE FORMATION ?

Nos actions de formation sont désormais certifiées par le processus Qualiopi délivré par ISQ Certification.

La certification permet la continuité des financements de vos formations et également l'assurance du processus qualité de la formation mise en oeuvre par la FAS Occitanie.

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.es et employeurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Nos intervenants :

La Fas Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions. De nombreux formateurs externes, choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également des formations. Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

Les modalités d'interventions

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

- En Inter

La formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargé.es de mission/formateurs ou par un formateur externe et a lieu dans un local adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions Inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins

- En Intra

La formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée et conforme.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

Référent handicap

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Nathalie Dassonville occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Elle pourra prendre en compte votre situation et étudier dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion à la formation de votre choix.



POUR ALLER PLUS LOIN

Sur notre site

(<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/formations-fasoccitanie/>) vous trouverez :

Nos conditions générales de vente

Notre règlement intérieur

Le livret d'accueil stagiaire FAS

[Mieux nous connaître](https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/)

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/>



Nos formations s'adressent :

- ▶ Aux professionnels de l'IAE, Dirigeants, ASP, CIP, Encadrants techniques d'insertion
- ▶ Aux professionnels de l'AHJ, Dirigeants, travailleurs sociaux
- ▶ Aux professionnels du secteur de la sanitaire et sociale
- ▶ À toutes personnes souhaitant se former dans le secteur sanitaire et social

LE BILAN 2022 DE NOS ACTIONS DE FORMATION

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie a formé en 2022 près de 304 stagiaires pour 9715 heures de formation.

Le taux de satisfaction des stagiaires pour les évaluations à chaud en 2022 est de 88 %* pour les formations proposées par la FAS Occitanie.

*84% des stagiaires ont répondu aux évaluations



NOS FORMATIONS

Deux grands thèmes

- Accueil/hébergement et insertion
- Insertion par l'activité économique

La loi DALO et sa mise en oeuvre	Demande d'asile et droits des étrangers	Clinique et accompagnement de la migration	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS
Repères juridiques des mineurs non accompagnés	Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens en CHRS	Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE	

Programme en cours de construction:

- Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment

A la demande , la FAS occitanie possède des expertises sur la participation des personnes accompagnées, le secteur de la lutte contre les exclusions, l'accompagnement de personnes avec des problématiques de santé mentale, l'accompagnement de personnes avec des problématiques d'addictions etc..

La loi DALO et sa mise en œuvre	
Contexte	La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés. Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.
Objectif et compétences visées	• Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO • Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO • Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes • Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence • Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable • Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO
Contenu	• Histoire et sens de la loi DALO - Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007 - L'adoption de la loi DALO - Les grands principes de la loi DALO • Contenu de la loi DALO - Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable - Les motifs de recours prévus par la loi DALO - La constitution du dossier CERFA DALO / DAHO • L'examen des recours amiables par la Commission de médiation - Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation - Instruction des dossiers et délais de la procédure - Le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la Comed • La contestation d'une décision de rejet - Le recours gracieux - Le recours en excès de pouvoir • La mise en œuvre de la décision favorable - L'action du préfet pour reloger - Les obligations du demandeur dans l'attente d'une offre • Le refus de logement par un prioritaire DALO
Méthodes et moyens pédagogiques	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Quizz en salle • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. • Travaux en sous-groupe et temps de restitution
Modalités et méthodes d'évaluations	• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 91%. 89% des stagiaires ont répondu au questionnaire.
Prérequis	Pas de prérequis

Participants	Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté) 7 à 13 stagiaires
Intervenant	Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO, https://droitaulogementopposable.org/
Durée/Dates	1,5 Jours (10,5 H) En intra sur demande
Coût	En inter : - Adhérents : 170 € TTC par personne - Non adhérents : 250 € TTC par personne En intra : - sur devis
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org Lien de préinscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1256257/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Demande d'asile et droit des étrangers

Contexte	Dans un contexte juridique en mouvance permanente, la réforme du droit d'asile vient redéfinir en profondeur la procédure et le modèle d'accueil des demandeurs d'asile. Les associations et les travailleurs sociaux sont en première ligne et vont être concernés par cette réforme qui fera évoluer leurs missions à l'égard des migrants. Ils ont par ailleurs besoin d'être outillés pour accompagner les personnes qui, ayant été déboutées de leur demande d'asile, entreprennent les démarches administratives pour demander une admission au séjour.
Objectifs et compétences visées	• Connaître la nouvelle réglementation dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile • Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles
Contenu	LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR • L'admission au séjour de plein droit • Le pouvoir discrétionnaire du préfet • Dispositions communes et modalités de la demande LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DÉFAVORABLES • Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire • Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire • Dispositions communes MISE A EXÉCUTION DES OQTF • Dispositions communes • Assignation à résidence • Placement en rétention administrative • Garanties LA DEMANDE D'ASILE CONDITION D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES • Les conditions propres à chacune des protections : • Les conditions communes à l'ensemble des protections : • Les clauses d'exclusion et de cessation LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE - La représentation légale du mineur pendant la procédure - Le guichet unique - Dublin III • Détermination de l'État responsable de la demande d'asile • La procédure dite Dublin III • Les délais de la procédure Dublin • Les droits pendant la procédure Dublin • Opportunité du recours devant le tribunal administratif en cas de transfert assorti ou pas d'une assignation à résidence ou d'un placement en rétention administrative DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE • Droit au maintien sur le territoire • Les conditions matérielles d'accueil • Droit au travail des demandeurs d'asile • Accès aux soins DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE • Droit au maintien sur le territoire • Les conditions matérielles d'accueil • Droit au travail des demandeurs d'asile • Accès aux soins PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE ET PROCÉDURE NORMALE • Le principe d'accès à la procédure normale pour le mineur demandeur d'asile • Les conséquences pratiques LA PROCÉDURE A L'OFPPA • Rédaction du récit de demande d'asile • Rédaction du formulaire de demande d'asile et conditions d'envoi à l'OFPPA • L'accompagnement du demandeur d'asile pendant la procédure à l'OFPPA • L'entretien de demande d'asile à l'OFPPA • La décision de l'OFPPA

	LA PROCÉDURE DEVANT LA CNDA • Présentation des recours et délais de recours • Instruction des recours par la CNDA • Audience et examen des recours • Décision de la CNDA
Méthode et moyens pédagogiques	• Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 91%. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
Intervenant	Maître Julien BREL, avocat spécialisé sur le droit des étrangers et la demande d'asile exerçant sur Toulouse
Durée/Dates	3 journées (21h), seulement en intra -
Coût	Formation disponible seulement en intra , coût sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 - judith.marie@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Clinique et accompagnement de la migration	
Contexte	Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration. Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires.
Objectifs/Compétences visées	Comprendre les enjeux culturels dans la relation à l'autre et à la société Comprendre les enjeux de l'exil et les répercussions sur la vie quotidienne, la santé, le lien social Initier une réflexion commune et partagée afin de penser l'accompagnement des personnes en situation d'exil
Contenu	• Ethique du travailleur social • Les concepts d'exil et de culture • L'identité du migrant, clinique du traumatisme de l'exil • L'exile et ses origines à travers les mythes • La rencontre interculturelle : enjeux et implication • Comment se décentrer ? • La place du corps dans la clinique interculturelle • La place et la fonction de la culture dans les sociétés dites "traditionnelles" • A propos du rôle du rite et de la transe dans la gestion des traumatismes • Y a-t-il une psychopathologie de la migration ?
Méthodes et moyens pédagogiques	• Apports théoriques • Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants • Discussion avec supports vidéo • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Méthodes et modalités d'évaluations	• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 91%. <i>78% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes
Intervenant	Véra LOURENCO, Psychologue clinicienne (ex-Midi Pyrénées) ou des formateurs de l'association Via Voltaire (ex Languedoc Roussillon) selon la localisation
Durée/Dates	3 journées (21h) - seulement en intra -
Coût	Formation disponible seulement en intra, coût sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 - judith.marie@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Repères juridiques accompagnement des mineurs non accompagnés	
Contexte	Depuis mars 2016, le terme « mineur non accompagné » (MNA) est venu remplacer officiellement celui de « mineur isolé étranger » (MIE). Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE. Ces derniers se trouvent donc à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité. Cette dualité imprègne l'ensemble des enjeux liés à la problématique des MNA. Pourtant, le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France, au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.
Objectifs/Compétences visées	Cette formation spécifique propose aux accompagnants de disposer de repères juridiques pour accompagner au mieux les MNA
Contenu	Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés • Détermination de la minorité • L'état civil • Recours contre les classements sans suite L'accompagnement juridique dans le cadre de la protection de l'enfance : • Droit commun de l'aide sociale à l'enfance • Dispositions spécifiques aux MNA La demande de certificat de nationalité française La demande d'asile : • Conditions d'octroi des protections internationales • Procédure de demande d'asile • Que faire en cas de refus - La demande d'admission au séjour : • Conditions de délivrance des titres de séjours • Conditions de renouvellement Les recours contre les décisions défavorables • OQTF • Recours TA et CAA • Conditions de mises à exécution des OQTF
Méthode et moyens pédagogiques	• Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 93%. <i>90% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés - 7 à 13 stagiaires
Intervenant	Maître Julien BREL, avocat spécialisé sur le droit des étrangers et la demande d'asile
Durée/Dates	2 journées (14h), seulement en intra - date à définir
Coût	Formation disponible seulement en intra, coût sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 - judith.marie@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS (CPOM)

Contexte	La loi « ELAN » du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) entre les gestionnaires de CHRS et les services de l'Etat d'ici le 1er janvier 2023, venant ainsi modifier leurs relations budgétaires, dans un contexte de restructuration du secteur AHI. Il est donc important que les gestionnaires de CHRS puissent appréhender les enjeux liés à ce nouveau mode de contractualisation et soient armées pour mener leur négociation dans les meilleures conditions possibles
Objectifs compétences visées	S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelle génération issus de la loi ELAN du 23 novembre 2018 et de son arrêté d'application. Cerner les trames de CPOM et propositions de contenu actuellement négociées entre les autorités et les gestionnaires et être armé pour la négociation à venir
Contenu	- Le contexte dans lequel intervient la négociation des CPOM - Présentation de ce qu'est un CPOM et des règles applicables à ces contrats et différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle. Les changements de posture que cela induit - Les prérequis à la négociation de tout CPOM - Les premières étapes de la négociation d'un CPOM - L'identification des objets possibles de contractualisation à partir d'apports théoriques et cas pratiques - La négociation d contenu du CPOM - Le contenu obligatoire du CPOM - La mise en œuvre du CPOM, les incidences sur la procédure de tarification et la valeur juridique du CPOM. Les incidences en termes de management interne au gestionnaire - La trame nationale du CPOM CHRS : les points de vigilance, les pièges à éviter, les ajouts à tenter de négocier. - Les fiches action du CPOM : contenu, indicateurs, incidences sur les ressources allouées • Les points clés de suivi et d'évaluation du contrat
Méthode et moyens pédagogiq ues	- Support de formation projeté - PPT - Cas pratiques - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	- Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation - Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance - Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs - Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois - Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 93%. 89% des stagiaires ont répondu au questionnaire.
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Administrateurs, directeurs, cadres des établissements gérant des CHRS adhérent à la FAS Occitanie – 7 à 13 stagiaires
Intervenant	Arnaud VINSONNEAU, juriste au cabinet LEO JEGARD & ASSOCIE spécialisé sur le secteur de la lutte contre les exclusions
Durée/Dates	2 journées (14h), 5 et 6 juin 2023
Coût	En inter - Adhérents uniquement : 632 € TTC par personne (316 € TTC/jour/personne) En intra - Sur devis
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org Lien de préinscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1253769/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Accompagnement, hébergement et insertion

Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS

CONTEXTE	La nouvelle réforme de l'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMES) est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Elle s'appuie sur de nouveaux outils (référentiel qualité et manuel associé ; système d'information) et méthodes communes à tous les ESSMS, élaborés par la HAS, que les gestionnaires doivent s'approprier pour se préparer au mieux à leur évaluation externe.
OBJECTIFS	Comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L et pouvoir les retranscrire aux équipes : ▪ Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe ▪ Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L ▪ Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation ▪ Préparer ses équipes à l'évaluation externe
CONTENU	JOUR 1 : • Les nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier, etc.) • Les nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel, grilles de critères, cotation, etc.) • Méthodologie et déroulement de l'évaluation • Les nouvelles méthodes de l'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système • La check-list des documents réglementaires • Le choix de l'organisme évaluateur • La dynamique d'amélioration continue et l'autoévaluation (utilisation de Synaé) • Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement JOUR 2 : • Focus sur les 18 critères impératifs : - Les droits des personnes accompagnées - Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence - Recueil et traitement des plaintes et réclamations - Recueil et traitement des événements indésirables - Gestion de crise • Présentation globale des autres thématiques, compréhension des critères et des attendus dans le secteur AHI-L : - Bientraitance et Éthique - Expression et participation de la personne accompagnée - Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement - Accompagnement à l'autonomie - Accompagnement à la santé - Continuité et fluidité du parcours - Ressources Humaines

METHODE	▪ Méthodes actives et expérientielles ▪ Apports théoriques ▪ Mise en situation ▪ Analyse des outils et pratiques professionnelles
PARTICIPANTS	Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc. des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) De 8 à 20 personnes maximum.
INTERVENANT	Delphine BURLET - Consultante formatrice – Evaluatrice externe depuis 10 ans
DUREE / DATES	2 jours : Les 10 et 11 octobre 2023 (9h – 17h)
COUT	Adhérents Fédération : Adhérent : 435 € TTC /inscrit Non adhérent : 565 € TTC/inscrit
LIEU	Carcassonne
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org Lien de préinscription : https://app.digiforma.com/quest/3148091207/training_sessions/1402114/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE

Contexte	Cette formation vise à outiller les professionnel.le.s de l'accompagnement socio-professionnel en SIAE face aux situations qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs accompagnements. La pédagogie est basée sur l'expérientiel, à partir de cas réels d'accompagnement et sur des échanges avec le participant sur ses pratiques professionnelles.
Objectifs compétences visées	S'affirmer dans la posture d'accompagnant auprès des salariés en parcours d'insertion. Utiliser une méthodologie d'entretien et des outils de communication afin d'établir un diagnostic socio-professionnel. Disposer d'outils d'accompagnement à l'identification et à la validation d'un projet professionnel.
Contenu	JOUR 1 -Partie 1 : La posture professionnelle du CIP 1.1 S'affirmer dans sa posture de CIP • La « carte du monde » : un concept d'acceptation inconditionnelle des différentes typologies de personnes accompagnées. • Le "schépa" : les limites de la connaissance de l'accompagnant et l'implication du partenariat. • Identité de rôle du CIP : pour s'affirmer dans la posture professionnelle de CIP et trouver sa légitimité. • Les attitudes Porter : 5 attitudes à « bannir » de sa méthode d'accompagnement. • Poser le contrat d'accompagnement : fixer les règles d'accompagnement. 1.2 Accompagner des salariés en situation précaire • Gestion des émotions en situation d'accompagnement : conserver en toutes circonstances la maîtrise de ses émotions. • Gestion du deuil professionnel. Partie 2 : Établir un diagnostic socio-professionnel L'écoute empathique 1.1 Protocole du 1er RDV d'accueil • Proposition d'un protocole permettant d'établir un diagnostic socio-professionnel et de définir un plan d'actions. 1.2 Les outils de communication • L'écoute empathique. • La synchronisation. • La reformulation et les clarificateurs linguistiques. • La « métaphore du chien de chasse ». • Questions ouvertes et questions fermées. 1.3 Mise en situation • Simulation d'un entretien d'accompagnement afin de mettre en pratique les outils présentés. JOUR 2 - Partie 3 : Outils de construction du projet professionnel • Présentation d'une stratégie progressive, du bilan personnel jusqu'à la recherche d'emploi. • Construire son bilan personnel et professionnel : test de personnalité, valeurs, environnement de travail, identification des compétences... • Construire son projet professionnel : la part du rêve, les secteurs d'activité... • Temps de réflexion en sous-groupes afin d'adapter ces outils à l'accompagnement des salariés en parcours d'insertion. Partie 4 : Outils de communication pour valoriser sa candidature • La « technique des histoires » : une méthode efficace pour convaincre son interlocuteur, à l'oral ou à l'écrit. • La communication verbale et non verbale.

Méthode et moyens pédagogiques	- Documents supports de formation - Études de cas concrets filmés.
Modalités et méthodes d'évaluation	- Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation - Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance - Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs - Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois - Enquête de satisfaction Employeur En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires à chaud de cette formation est de 92%. 85% des stagiaires ont répondu au questionnaire.
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Toutes personnes en charge de l'accompagnement socio-professionnel en SIAE : CIP, ASP, chargé.e d'accompagnement, chargé.e d'insertion, etc.
Intervenant	Formateurs du cabinet PROGRESS - spécialistes de l'insertion professionnelle et des relations interpersonnelles.
Durée/Dates	2 jours - 14 heures Dates 18 et 19 octobre 2023 Formation disponible en intra
Coût	En inter : - Adhérents : 360 € TTC par personne (180 € TTC/jour/personne) - Non adhérents : 520 € TTC par personne (260 € TTC/jour/personne) En intra : - Sur devis
Contact et inscription	Laetitia Mellottée - Chargée de programme IAE Emploi - FAS Occitanie laetitia.mellottee@federationsolidarite.org Lien de préinscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1376361/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- <https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/> en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Lors d'une inscription :

Comment s'inscrire ?

- La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire qui lui est propre. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité en cas de prérequis et de doute par rapport au poste occupé.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée. Sans retour de la convention signée, 12 jours avant le début de la formation, nous ne pourrions retenir votre inscription.

Une convocation sera aussi envoyée aux stagiaires. Elle y notifie le lien d'accès extranet du stagiaire où il pourra y retrouver le règlement intérieur, le livret d'accueil, le programme et tous autres documents nécessaires pour la formation.

En amont de la formation

- Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaître vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs. Il est obligatoire de remplir ce questionnaire. Le remplissage se fait en ligne via notre logiciel DIGIFORMA.

Le jour de la formation

- Les stagiaires auront accès à leur extranet avec notamment les documents supports du formateur . Pour rappel le lien extranet sera sur leur convocation.
- Un quiz sera dispensé pour évaluer vos acquis ou autres supports d'évaluation des acquis en cours de séance.
- Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

A l'issue de la formation

- Un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.
- L'employeur recevra aussi un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

Prise en charge des coûts de formation :

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO

- Certaines formations peuvent être financées par diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

Conditions de report et d'annulation de la formation

Voir les conditions générales de vente disponible aussi sur le site de la FAS Occitanie.

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/>

Les évaluations

- Des évaluations sont réalisées à différents moments du parcours pédagogique :
- Un questionnaire en amont de formation permet au stagiaire de se situer par rapport aux objectifs de la formation et définir ses attentes
- En cours de formation, une évaluation des acquis par questionnaire
- A l'issue des formations, un questionnaire permet au stagiaire de se positionner à nouveau par rapport aux objectifs et recueillir la satisfaction.
- Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaire et les possibles axes d'amélioration.

Le formateur complète également un questionnaire d'évaluation ; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs...).

Le client recevra aussi un questionnaire de satisfaction 15 jours après le dernier jour de la formation.

Notre démarche qualité

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes.

Aussi c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que la Fas Occitanie s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations à vos attentes et évolutions.

La Fas Occitanie poursuit une démarche de développement continue de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Dès 2018, la Fas Occitanie s'est investie dans une dynamique de certification qualité, dénommée « Qualiopi ». Cette certification, obtenue par la Fas Occitanie en Novembre 2021, permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs.



Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au

RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à occitanie.siege@federationsolidarite.org avec comme objet RGPD-FORMATION.

Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.

Vous trouverez le catalogue en cliquant sur [ce lien](#).



Les contacts des référents formation

Vie associative – Migrants

Judith MARIE /Judith MARIE

Déléguée Régionale Adjointe/Pilote OF/Formatrice

judith.marie@federationsolidarite.org /

judith.marie@federationsolidarite.org

Emploi

Laetitia MELLOOTTE

Chargée de programme /référente
formation/formatrice

laetitia.mellottee@federationsolidarite.org

Plateforme de professionnalisation IRIO

Julie BECAMEL/référente ETAIE-Est /

Référente formations courtes /Formatrice

Chargée de mission

plateforme.iae.occitanie.mtp@gmail.com

Maryline BRAY

Chargé de mission//référente ETAIE-Ouest /
/Formatrice

plateforme.iae.occitanie@orange.fr

Autres contacts :

Anne-Claire HOCHEDÉL

Déléguée Régionale

anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org

Zineb KABOU

Pôle administratif et comptable

zineb.kabou@federationsolidarite.org

Nathalie DASSONVILLE

Agente administrative /référente administrative
formation

et **référente handicap**

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Hébergement - Participation

Virginie MATTEONI

Cheffe de projet /Référente formation /Formatrice

virginie.matteoni@federationsolidarite.org

Santé

Claire FAURE

Chargée de programme /référente
formation/formatrice

claire.faure@federationsolidarite.org

Plateforme de professionnalisation IRIO

Florine SOLECHNIK

Chargée de programme

plateforme.iae.occ@gmail.com

Adresses :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif :

Le Périscope bât. A

7 rue Hermès

Parc technologique du canal

31520 Ramonville-Saint-Agne

Tél : 05 34 31 40 29

occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site de Montpellier :

26 bis rue Saint Cléophas

34070 Montpellier

Tel : 04 34 35 66 04

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Numéro d'organisme de formation : 73310417831